



MAIRIE
DE

MAY-SUR-ORNE

☎ 02.31.79.80.93.

☎ 02.31.79.56.55.

Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE

**Séance du
Jeudi 30 Avril 2009**
Convocation du 23/04/2009

Le Jeudi 30 Avril 2009, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DESFLACHES Martial, Maire

Messieurs PAGNY Laurent, M. GALODÉ Georges, LOQUÉ Raymond, M. NAUDIN André, Mme LELONG Nadine, Adjoints au Maire,

Mesdames MBOMA Lorencia, PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,

Messieurs CACHELOU Christophe, CURE Thierry, DESMORTREUX David, GALLET Xavier, TROUSSICOT Nicolas, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : **Madame GIGAN Chislaine à Monsieur DESFLACHES Martial**
Madame BOULLEAUX M.L. à Monsieur LOQUÉ Raymond
Madame MENARD Christiane à Monsieur PAGNY Laurent
Monsieur SURIRÉ Olivier à Monsieur GALODÉ Georges

Absents excusés : **Messieurs THOREL Fabrice et TRAVERS Jean**

Secrétaire de séance : **Madame LELONG Nadine**

Formant la majorité des membres en exercices

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire concernant le précédent compte-rendu et donne lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

I – JEUNESSE

Bilan du Centre de Loisirs Sans Hébergement

Madame PERRON fait le bilan des vacances d'Avril 2009.

Le Centre de Loisirs a fonctionné du 6 au 17 Avril et a accueilli 35 enfants âgés de 4 à 12 ans pendant deux semaines. L'encadrement des enfants était assuré par une équipe d'animateurs diplômés et en cours de formation BAFA. La coordination des activités était assurée par Sophie ROBERT et la direction du centre était assurée par Guillaume THOMAS.

Plusieurs activités et sorties ont eu lieu axées sur le thème du jardin (plantation de fruits et légumes, fabrication d'un épouvantail, et mini – serres, décoration de pots de jardin ..., grand jeu hebdomadaire, Loisir Land). L'ensemble des activités s'est bien déroulé. L'équipe d'animation a travaillé autour du projet de jardin qui commence à prendre forme.

Le projet passerelle, qui consiste à ce que les plus grands du centre de loisirs prennent petit à petit leur marque au sein du local ados pendant des matinées d'activités, a été bien suivi pendant les vacances. En effet, quatre enfants du centre de loisirs qui rentreront en 6^{ème} à la rentrée scolaire prochaine ont pu découvrir le fonctionnement au sein du local ados. La passerelle est envisageable si l'enfant le désire et avec l'accord des parents.

Bilan du Local Ados

Monsieur TROUSSICOT rend compte au Conseil Municipal du fonctionnement du local.

Pendant les vacances, l'ensemble des activités était assuré par Sophie ROBERT. Une sortie au laser Games de Bretteville sur Odon a eu lieu le mercredi 15 Avril pour une dizaine de jeunes.

Le local ados a fonctionné avec un projet unique qui a nécessité les quinze jours de vacances (les activités avaient lieu de 10h à 17h en continu). Les jeunes ont mis en œuvre leur projet « futur local » qui s'est traduite par l'achat de matériel, le nettoyage avant travaux, les travaux d'enduit et de peinture, le nettoyage après travaux, la décoration et le début du déménagement.

15 jeunes, à des moments différents et selon leurs envies, ont pris part à ce projet dans sa réalisation. Il est à noter que les filles étaient davantage présentes. Le projet a véritablement pu aboutir car les jeunes se sont investis, chacun à sa manière, et ont apporté leur touche personnelle. Chaque décision concernant les achats a été prise en commun par le groupe et le local est maintenant prêt à être à nouveau investi par les jeunes pour leurs futurs projets et activités.

Compte-rendu du Conseil d'Ecole Maternelle

Monsieur LOQUÉ donne le compte-rendu du Conseil d'Ecole Maternelle qui s'est tenu le 4 Avril dernier. Les prévisions d'effectifs 2009 s'articulent ainsi : 32 élèves en petite section, 21 en moyenne section et 24 en grande section.

Les modalités d'inscription pour la rentrée de Septembre se présentent comme suit :

1. Enfants de May sur Orne nés en 2006 ; les enfants nés en 2007 seront admis sous condition dans la mesure des places disponibles et après accord de la Directrice
2. Enfants de Laize la Ville uniquement nés en 2006 (aucun enfant de 2007) avec l'accord de la Mairie de Laize la Ville
3. Enfants des autres Communes : aucun enfant de nouvelle famille ; pour les enfants ayant déjà un frère ou une sœur à l'école de May sur Orne, l'âge exigé est 3 ans (né en 2006) et pour les enfants dont les grands-parents habitent May sur Orne, ils pourront s'inscrire dans les mêmes conditions qu'un enfant de May, mais ne seront pas admis au service de cantine et de garderie.

La vie de l'école

Les grands décloisonnent avec Cathy les lundi, mardi et jeudi après-midi de 14h à 15h ; le vendredi étant réservé à l'informatique.

Les enfants des écoles maternelle et primaire ont fêté ensemble la mi-carême le mardi 17 Mars en partenariat avec le Comité des Fêtes.

L'activité musique a débuté le 24 Février avec Annabelle. Cet atelier est financé par la Mairie qui en est remerciée. Les enfants présenteront leur travail lors de la fête des Phoenix le Dimanche 14 Juin prochain.

L'atelier théâtre financé par l'association des Phoenix qui est remerciée commencera le jeudi 23 Avril et se déroulera tous les jeudis.

Projets pour la fin de l'année scolaire

Comme prévu, la fête de l'école a eu lieu le 25 Avril 2009 avec pour thème les cow-boys et les indiens.

Le 12 Juin, les élèves de maternelle iront à la ferme des bisons.

Soutien scolaire

Le soutien se déroule tous les midis de 12h45 à 13h20. Jusqu'aux vacances de printemps, seuls les enfants de l'école élémentaire en bénéficiaient. A partir de la rentrée d'Avril, les élèves de grande section seront aidés.

Cantine

Pour résoudre les problèmes à la cantine, la Municipalité informe parents et enseignants son intention de mettre en place deux services. Cette formule permettrait d'accueillir les grands en soutien de 11h45 à 12h15.

Sécurité

Une alerte incendie a été déclenchée le 12 Décembre 2008 à 9h45. RAS. Une minute a suffi pour évacuer les enfants.

Développement durable

Une poubelle réservée au tri sélectif sera mise en place et un élève, chaque soir, sera désigné pour la vider la poubelle dans les containers placés sur le parking, lequel sera accompagné de l'adulte qui viendra le chercher à l'école.

II – MATERIEL

Devis pour remplacement de la sonorisation mobile

Monsieur GALODÉ informe les membres du Conseil Municipal de la vétusté du matériel de sonorisation embarquée que la Commune possède depuis plusieurs années et qui ne correspond plus aux besoins attendus.

Il est donc décidé de renouveler ce matériel rapidement par un matériel facile à utiliser dans le cas d'une activité scolaire ou culturelle ou d'urgence à la population.

Le coût de ce matériel s'élève à 936.77 €TTC adopté à l'unanimité.

Devis pour achat ordinateur et téléviseur pour les écoles

Monsieur LOQUÉ informe les membres présents de la nécessité d'acheter un ordinateur pour le travail administratif du directeur, ainsi qu'un téléviseur pour le groupe scolaire dont l'ancien est vétuste.

Une enveloppe de 900 € est votée à l'unanimité pour l'achat de ces deux produits.

III – VOIRIE

Renouvellement de contrat pour balayage des rues

Monsieur NAUDIN revient sur le dossier de balayage des rues de la Commune et informe le Conseil Municipal que l'entreprise actuelle « VOIRIE EXPRESS » ne donne pas satisfaction. Il lui est impossible de fournir un planning pour le passage des rues, d'en informer les riverains pour qu'ils puissent déplacer leur véhicule pour obtenir un meilleur travail.

Monsieur NAUDIN propose au Conseil Municipal de changer de prestataire de services et se charge de rencontrer d'autres sociétés.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de résilier le contrat de « VOIRIE EXPRESS » et charge Monsieur NAUDIN de rencontrer d'autres prestataires (deux abstentions : M. Galodé, Mme Mboma).

IV – AFFAIRES GENERALES

Désignation d'un Correspondant Défense

Le Ministère de la Défense a adressé en Mairie une circulaire relative au renouvellement du Correspondant Défense dont le rôle est essentiel dans la sensibilisation de nos concitoyens aux questions de défense. Cette circulaire souligne le caractère d'importance de sa mission en ce qui concerne la politique de défense, le parcours de citoyenneté, la mémoire et le patrimoine.

Monsieur David DESMORTREUX propose sa candidature. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de le nommer en tant que Correspondant Défense de la Commune.

Désignation par tirage au sort de trois Jurés d'Assises supplémentaires

Pour la constitution du jury d'assises 2009, il est procédé au tirage au sort de trois jurés supplémentaires à partir de la liste électorale. Ont été désigné :

- Bureau 2 : N°662 VENTE Benjamin
- Bureau 1 : N°535 RADIGUET Renée
- Bureau 2 : N°584 REQUIER Francine

Renouvellement du contrat informatique des écoles

Monsieur LOQUÉ rappelle aux membres du Conseil que les ordinateurs de l'école primaire sont assujettis à un contrat de maintenance avec la société Itech à raison de 10 heures annuelles.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de renouveler le contrat d'un montant de 849.16 € TTC pour l'année 2009.

Décision votée à l'unanimité.

V – BÂTIMENTS

Cantine : devis pour réfection des portes

Monsieur NAUDIN fait part au Conseil Municipal des travaux à envisager pour la mise en conformité des portes extérieures de la cantine scolaire de système anti-panique et coupe-feu.

Coût de cet achat : 4 500 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

6^{ème} classe du groupe scolaire : volets roulants

Monsieur NAUDIN fait part au Conseil Municipal de l'état de détérioration des volets de la 6^{ème} classe en préfabriqué et propose de réparer ces volets pour un montant de 1 112 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Logements des écoles : changement des menuiseries extérieures

Afin d'harmoniser la façade de l'école primaire, Monsieur NAUDIN informe le Conseil Municipal des travaux à réaliser sur les deux logements situés au-dessus des classes dont les menuiseries (fenêtres et volets) n'ont pas encore été changées.

Le coût de ces travaux est estimé à :

- 12 887 €TTC par l'entreprise « Comptoir de la Fenêtre » de Fleury sur Orne
- 13 000 €TTC par l'entreprise « OCTIBAL » de Carpiquet

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le moins-disant et autorise Monsieur Le Maire à solliciter une subvention près du Conseil Général du Calvados au titre de l'aide aux petites Communes Rurales.

Groupe scolaire : travaux d'électricité

Monsieur NAUDIN propose au Conseil Municipal la remise aux normes de sécurité de l'électricité du groupe scolaire (partie couloir et logements) qui s'élève à 15 100 €TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur Le Maire à solliciter une subvention près du Conseil Général du Calvados au titre de l'aide aux petites Communes Rurales.

Devis pour remplacement du portail du cimetière

Monsieur NAUDIN informe le Conseil Municipal de la décision prise lors de la réunion de la Commission concernant le changement du portail du cimetière et du portillon d'accès. Le coût de cet investissement est estimé à 3 400 €HT par l'entreprise JEHANNE .

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

VI – QUESTIONS DIVERSES

USSA Basket

Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de l'association USSA Basket concernant l'octroi d'une subvention à titre exceptionnel pour le déplacement des joueurs à un grand tournoi se déroulant dans le département de la Manche.

Tribunal Administratif

Monsieur Le Maire avise le Conseil Municipal du rejet de la demande de M. et Mme HARDY portée devant le Tribunal Administratif concernant le refus d'un permis de construire sur un terrain leur appartenant.

Le Maire,

Séance levée à 21 h 00.